
Les collections médicales, un champ d'étude du patrimoine scientifique à Strasbourg ?

Medical collections, a field of study for the scientific heritage of Strasbourg?

Delphine Issenmann



Éditeur
Ministère de la culture

Édition électronique

URL : <http://insitu.revues.org/14124>
DOI : 10.4000/insitu.14124
ISSN : 1630-7305

Référence électronique

Delphine Issenmann, « Les collections médicales, un champ d'étude du patrimoine scientifique à Strasbourg ? », *In Situ* [En ligne], 31 | 2017, mis en ligne le 22 février 2017, consulté le 02 mars 2017.
URL : <http://insitu.revues.org/14124>

Ce document a été généré automatiquement le 2 mars 2017.



In Situ Revues des patrimoines est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Les collections médicales, un champ d'étude du patrimoine scientifique à Strasbourg ?

Medical collections, a field of study for the scientific heritage of Strasbourg?

Delphine Issenmann

- 1 Depuis bientôt dix ans, l'Université de Strasbourg, à travers l'action du Jardin des sciences, inventorie et valorise son patrimoine tant architectural que mobilier, dans le cadre d'un partenariat avec le service de l'Inventaire du patrimoine de la région Alsace. Faisant suite aux premières études conduites sur le patrimoine de l'astronomie puis sur celui des sciences physiques et des sciences de la Terre, les collections médicales rassemblées par l'association « Les Amis des hôpitaux universitaires de Strasbourg » devaient constituer un nouveau champ d'investigation. De par son volume, la diversité de nature et l'origine des objets qui le concernent, cet ensemble posait un certain nombre de questions qui nécessitaient de préparer de façon très minutieuse l'enquête, tant d'un point de vue méthodologique qu'opérationnel. C'est donc la genèse, riche en défis et perspectives, de ce nouveau projet qui a été présentée lors des journées d'étude « Patrimoine et santé : de Soufflot à nos jours » organisées en octobre 2013 en Bourgogne.
- 2 Malheureusement, en raison de difficultés rencontrées entre-temps, la mise en œuvre de cette collaboration ne s'est pas faite et a été reportée *sine die*. Tenant compte de ce dénouement, la présente contribution ne pouvait donc reprendre exactement les propos exposés en leur temps. Ainsi, après avoir brossé un rapide panorama du contexte général dans lequel devait s'inscrire l'opération initialement prévue, recensant notamment les études portant sur les collections médicales déjà réalisées en France et pointant également les informations disponibles sur cette thématique, il nous a semblé intéressant de restituer les différentes étapes de l'élaboration de ce partenariat non abouti. Nous tenterons ce faisant, d'une part, d'analyser les questions posées par la collaboration avec le monde associatif et la complexité des relations qui en découlent, sur le plan à la fois

pratique et institutionnel, et d'autre part, d'identifier les raisons qui ont mis fin à la coopération entre les différentes parties.

Contexte de l'opération

- 3 L'inventaire du patrimoine scientifique à l'université de Strasbourg fait l'objet d'un partenariat entre le Jardin des sciences¹ de l'université de Strasbourg et le service de l'Inventaire du patrimoine de la région Alsace depuis 2004.
- 4 Menée dans un premier temps sur le patrimoine de l'observatoire de Strasbourg dans le cadre de l'enquête nationale sur l'astronomie, cette démarche a démontré son efficacité et a été depuis progressivement étendue à d'autres domaines : les sciences physiques, les sciences de la Terre, les collections artistiques. Elle a par ailleurs été appliquée à des collections « satellites » : le Jardin des sciences a assisté le lycée des Pontonniers de Strasbourg dans sa démarche d'inventaire des collections scientifiques et pédagogiques ; il a également accompagné l'Association de muséographie scientifique de Strasbourg (AMUSS)² dans l'étude et la documentation de la collection de physiologie (**fig. 1**) du professeur Marx, collaboration qui a constitué une première approche d'un patrimoine médical et a représenté une première expérience de collaboration avec des bénévoles réunis en association.

Figure 1



Grand modèle de l'oreille de l'homme, réalisé en papier mâché par le docteur Auzoux. Collection de physiologie.

Phot. Creutz, Christian. © AMUSS/Université de Strasbourg – Jardin des sciences/Région Alsace – Inventaire général, 2009.

- 5 L'approche proposée s'appuie de façon systématique sur les principes suivants : l'utilisation de la méthodologie de l'Inventaire général, l'étude conjointe de l'architecture et du mobilier, et la mise en contexte des éléments recensés, permettant notamment, en replaçant l'instrument dans son laboratoire, le laboratoire dans le campus et le campus

dans la ville, d'avoir une vision globale du sujet étudié. Ainsi a-t-il été possible d'adopter une méthode générique, qui a démontré par le passé sa capacité à prendre en compte les nouveaux champs du patrimoine (industriel et technique par exemple), afin d'étudier le patrimoine scientifique sans le marginaliser en le réservant au domaine spécifique des sciences dites « dures ».

Les collections médicales de l'association « les Amis des hôpitaux universitaires de Strasbourg »

Genèse de la collection

- 6 Les collections médicales devaient constituer une nouvelle étape de l'étude du patrimoine universitaire. L'examen de l'histoire et de la composition de cet ensemble nous apprend que, comme c'est souvent le cas pour le patrimoine en général et *a fortiori* pour le patrimoine scientifique universitaire, la constitution de la collection est le fruit du hasard mais aussi d'un travail de collecte. Elle s'effectue au gré de la découverte d'anciens instruments chirurgicaux et autres trésors dans les vitrines disposées dans les couloirs des cliniques, dans les cagibis et les greniers des services – un sort aléatoire qui n'a en revanche pas été celui du patrimoine imprimé puisque les cliniques et services ont conservé nombre de périodiques, recueillis dans leurs bibliothèques.
- 7 C'est dans ce contexte qu'a été créée, en 1995, l'association « les Amis des hôpitaux universitaires de Strasbourg »³. Ses membres se donnent alors pour mission de rassembler la documentation (thèses, livres médicaux et historiques...) et le matériel médical déclassé provenant des opérations de redéploiement, des rapatriements de services au sein des Hôpitaux universitaires de Strasbourg (HUS) ou du transfert des cliniques vers l'hôpital de Hautepierre, vers l'hôpital militaire Lyautey, ou encore dans le cadre de la restructuration du nouvel hôpital civil. Le tout représente de véritables « restes de vie de travail » comme les ont appelés les membres de l'association, laissés sur place au gré des déménagements successifs. Ces mêmes membres se fixent dès le départ la perspective de la constitution, à terme, d'un « conservatoire » de l'histoire de la santé en Alsace. C'est pourquoi l'association met en place dès 1999 un groupe de travail, le groupe « matériel », chargé de s'intéresser plus particulièrement aux objets⁴. Composé de neuf membres actifs, il rassemble d'anciens personnels hospitaliers, universitaires ou issus de l'industrie biomédicale, tous retraités. Précisant progressivement ses missions, le groupe, au cours de ses réunions hebdomadaires, collecte⁵, range, photographie, regroupe l'ensemble du matériel muséologique, en classant les objets par disciplines et familles⁶, selon une terminologie qu'ils ont eux-mêmes mise en place. La documentation est également traitée puisque la bibliothèque est progressivement répertoriée. En 2005, la tâche se poursuit avec l'acquisition d'un ordinateur et la constitution d'une fiche descriptive type, permettant la réalisation d'un inventaire. La nécessité d'un recensement précis du matériel recueilli se fait de plus en plus impérative, d'autant que la collection subit des déménagements successifs, en fonction des besoins de locaux des activités hospitalo-universitaires : d'abord hébergée dans le bâtiment Mollinger, puis le pavillon Leriche, elle rejoint en 2012 l'ancienne pharmacie, empaquetée dans plus de 150 cartons. L'ancienne pharmacie est en réalité composée de trois bâtiments : le bâtiment central (construit vers 1530), devenu la pharmacie en 1849, devait servir au départ à stocker des denrées dans sa cave voûtée et au rez-de-chaussée, et comprenait à l'étage des

appartements destinés aux religieuses ; le bâtiment des administrateurs porte la date de 1527 inscrite sur le linteau de la porte d'entrée de la chapelle ou salle du conseil avec, sur les clefs de voûte, les armoiries des trois notables liés à l'hôpital ; enfin, le bâtiment de la boulangerie, avec la date de 1572 gravée sur le linteau de la porte et associée à un bretzel et un pain, qui a gardé sa structure en pans de bois d'origine. L'ensemble a fait l'objet d'une inscription au titre des monuments historiques par arrêté du 15 juin 2011. L'association des Amis des HUS a par accord tacite la « jouissance » de la partie occupée par la pharmacie, dans l'attente de la signature d'une convention entre l'association et les HUS établissant de façon officielle la mise à disposition des locaux.

Composition

- 8 Environ mille objets ont ainsi été transférés. Au sein de cet ensemble, dont les plus anciens éléments remontent au XVIII^e siècle, il est possible de distinguer différentes collections.
- 9 La première, qui compte environ 200 objets, correspond aux instruments de chirurgie (scalpels, scies, mallettes complètes, etc.) dont certains sont de fabrication locale, comme ceux produits par la famille de couteliers strasbourgeois Lichtenberger, fournisseur officiel de la faculté de médecine dès le XVIII^e siècle. Cet ensemble est complété par une série d'accessoires du praticien (stéthoscopes, tensiomètres, marteau à réflexes, etc.) et par des instruments de gynécologie et d'obstétrique comme des forceps, des cuillères, des spéculums ou des leviers. Leur présence permet de rappeler le rôle pionnier joué par Strasbourg en matière d'obstétrique, puisque la ville abrita dès le XVIII^e siècle une école de sages-femmes et de médecins accoucheurs. L'ophtalmologie est également représentée avec des modèles oculaires et des instruments pour l'examen de l'œil. La deuxième collection est liée aux pratiques de l'imagerie médicale (tubes à rayons X et appareils liés à leur usage, soit une cinquantaine de pièces) qui se développent dès les premières années du XX^e siècle, très peu de temps après la découverte des rayons X par Konrad Roentgen, en 1895. Un troisième ensemble significatif est constitué par le mobilier médical : chaises roulantes, lits, chaises d'accouchement, tables d'opération, fauteuils dentaires. Il s'accompagne d'équipements de laboratoire (seringues, flacons, microscopes...) représentatifs des XIX^e et XX^e siècles. Une dernière collection, particulièrement remarquable, correspond aux appareils scientifiques, dont la collection d'instruments de physique biologique. Il s'agit d'un ensemble d'environ 250 appareils utilisés par les enseignants et les chercheurs de physique médicale puis biologique depuis 1870, avant d'être rassemblés et conservés à l'institut de physique biologique de la faculté de médecine. Ces appareils étaient employés pour l'étude des mouvements des membres, l'écoulement du sang, l'influence des fluides, de l'électricité ou de la chaleur sur le corps humain.
- 10 Distinct des collections d'objets et d'instruments qui viennent d'être cités et qui sont isolés de leur contexte d'utilisation d'origine, on peut enfin mentionner le patrimoine mobilier préservé *in situ*. Il est constitué des deux salles d'étuves et autoclaves, dont les éléments les plus anciens demeurés dans l'une d'elles ont été inscrits très récemment au titre des monuments historiques⁷. Le tout est complété par un ensemble documentaire plus disparate, comportant entre autres des peintures (portraits, trumeaux...), des gravures, des reproductions, des maquettes de bâtiments hospitaliers ainsi que des plans

cadastraux du XIX^e siècle, des livres ayant trait à l'histoire de la médecine ou des hospices civils.

- 11 Les conditions de stockage de ces collections, dans des locaux qui ne sont pas prévus à cet effet et ne font pas l'objet de contrôle climatique, diffèrent selon les ensembles et n'offrent pas toutes les mêmes qualités pour ce qui est de la conservation préventive. L'ensemble a fait l'objet d'un pré-tri, permettant d'aménager de façon structurée les lieux d'entreposage. Mais certaines pièces sont présentées de façon aérée dans des vitrines, à l'abri de la poussière, dans des espaces ponctuellement chauffés, tandis que d'autres sont disposées dans des armoires fermées ou sur de simples étagères.

Traitement

- 12 La collection a déjà fait l'objet d'une démarche de valorisation sous différents angles. Le premier est celui de la publication puisque l'association s'est rapprochée du département d'Histoire de la médecine de l'université pour publier une revue intitulée *Histoire et patrimoine hospitalier - Mémoire de la médecine à Strasbourg*⁸, rassemblant articles et travaux de recherche sur l'histoire des HUS, des pratiques et des sciences médicales, rédigés par les membres des deux structures. Autre fait remarquable, l'association n'a pas attendu l'existence d'un inventaire exhaustif pour montrer ces trésors au public mais a profité de son installation dans l'ancienne pharmacie pour identifier parmi les cartons déballés au moment du déménagement 150 à 200 objets d'intérêt patrimonial ou muséal. Ces derniers ont ainsi été exposés en septembre 2012 dans la salle des fêtes de l'hôpital civil⁹. Forts de cette première expérience, les membres de l'association ont décidé de tirer parti de ce travail en conservant les vitrines pour constituer une zone d'exposition permanente, au rez-de-chaussée de l'ancienne pharmacie (**fig. 2**). Une petite dizaine de vitrines thématiques, éclairées, montrent donc aujourd'hui au visiteur des objets munis de cartels et de textes explicatifs, parfois assortis de documents illustrés. Ce dispositif a permis d'accueillir plus de 1 200 visiteurs *in situ* lors des Journées européennes du patrimoine en 2013, un succès témoignant du vif intérêt du public pour ce type de patrimoine.

Figure 2



Zone d'exposition permanente présentant une partie de la collection.

Phot. Issenmann, Delphine. © Université de Strasbourg – Jardin des sciences, 2013.

- 13 Cette valorisation rendait néanmoins plus que primordial un inventaire complet du fonds, préalable indispensable à la constitution du futur « conservatoire de la santé en Alsace », or cette démarche n'avait été que partiellement esquissée¹⁰. Conscients de cet état de fait et de l'ampleur du chantier à engager, les membres de l'association se sont alors tournés, à l'automne 2012, vers le Jardin des sciences de l'université de Strasbourg et le service de l'Inventaire du patrimoine de la région Alsace afin de bénéficier de leur expertise conjointe en la matière. Les partenaires sollicités étaient de leur côté vivement intéressés par la collaboration qui leur était proposée : l'accompagnement de l'inventaire des collections médicales de l'AHUS offrait à l'Université la possibilité de poursuivre le repérage et l'identification de son patrimoine scientifique préservé au sein des hôpitaux universitaires, tandis que le service de l'Inventaire du patrimoine pouvait espérer compléter par un diagnostic sur le patrimoine mobilier l'enquête déjà menée par l'un de ses chercheurs sur les bâtiments du complexe hospitalier¹¹.

Défis et perspectives

- 14 Ce nouveau champ d'étude, de par la spécificité du corpus notamment, nécessite à ce stade une préparation du point de vue méthodologique et opérationnel. L'établissement du contexte de l'étude en constitue l'un des éléments fondamentaux.
- 15 Celui-ci se situe à la croisée de différents travaux. Le patrimoine médical, et particulièrement le patrimoine hospitalier, est envisagé le plus souvent sous l'angle architectural. Les publications à l'échelle nationale sont nombreuses¹² et comptent

notamment des monographies de sites¹³ que viennent compléter les études d'inventaire. Le site a par ailleurs été étudié sur le plan de l'histoire de l'institution et de ses pratiques¹⁴ mais également sur celui de l'instrumentation médicale, dans le cadre des recherches en histoire des sciences menées notamment par le département d'Histoire de la médecine de l'université¹⁵.

- 16 Les collections d'instruments médicaux quant à elles font bien évidemment l'objet d'études au sein même des institutions muséales, universitaires ou non, qui les conservent. Celles-ci sont particulièrement nombreuses en Europe : ainsi en Allemagne on peut citer parmi les plus connues le musée de la Charité à Berlin (Berliner Medizinhistorisches Museum der Charité) ou le Deutsches Medizinhistorisches Museum à Ingolstadt mais ce dernier musée a listé sur son site Internet pas moins de 53 autres collections médicales préservées dans les musées germaniques, et le recensement qu'il a établi pour les autres pays européens¹⁶ mentionne de nombreuses institutions au Royaume-Uni – avec notamment le Science Museum de Londres, en Italie, en Autriche, en Suisse ou encore en Scandinavie... En France, les sites les plus connus sont entre autres le musée de l'Assistance publique des Hôpitaux de Paris, les musées d'Histoire de la médecine de villes comme Lyon ou Paris, le musée des Instruments de médecine des hôpitaux de Toulouse, sans oublier le musée grenoblois des Sciences médicales au centre hospitalier universitaire de Grenoble. Cette énumération non exhaustive montre à la fois la variété et l'abondance de ces musées, dont les collections, numérisées ou en voie de l'être, sont de plus en plus accessibles via les sites web ou les portails dédiés à ces thématiques et sont autant de sources fondamentales d'information exploitables pour documenter la collection de Strasbourg.
- 17 Quant aux bases de données nationales dédiées au patrimoine, une requête lancée dans Palissy/objets mobiliers sur le portail « Architecture et Patrimoine » du ministère de la Culture et de la Communication¹⁷ révèle que parmi les études menées sur le patrimoine scientifique, on trouve, pas moins de 263 notices d'instruments médicaux, chiffre qui indique que ce champ d'étude n'en est pas à ses débuts mais qu'il pourrait être plus élevé, au regard de son ampleur potentielle. Ce corpus présente des objets protégés au titre des monuments historiques conservés dans les universités de Paris 6, ou Montpellier, ainsi que trois opérations d'inventaire menées sur des collections médicales à l'hôpital Saint-Laurent, actuellement centre hospitalier William-Morey de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), à l'hôtel-Dieu de Mâcon (Saône-et-Loire) et à l'hôpital de Tonnerre (Yonne). Les notices descriptives de ces œuvres promettaient de constituer des exemples sur lesquels s'appuyer pour la réalisation de ce qui devait être la première étude d'ensemble sur les collections médicales de Strasbourg.

Spécificités et défis de l'étude

- 18 Ces collections ne constituent pas un patrimoine scientifique comme les autres et leur étude nécessitait la prise en compte d'un certain nombre de spécificités pour préparer notre travail.
- 19 La première correspond à la trajectoire des objets, portant de façon implicite d'autres questions comme celle du lien entre architecture et mobilier, ou celle du statut juridique. En effet, la collection des Amis des HUS est le fruit de dons, de collectes, de sauvetages... et le parcours des objets qui la composent est loin d'être systématiquement connu¹⁸. De ce fait, allait-il être possible et pertinent d'articuler l'étude de l'instrumentation à celle de

l'architecture ? À cette question fondamentale de trajectoire (provenance géographique, nature et fonction) étaient liées d'autres interrogations : quels étaient les artefacts ? Effectivement issus de la pratique médicale des HUS et parmi eux, lesquels pouvaient se rattacher à un édifice particulier ? De quel département provenaient-ils ? Qui les avait fabriqués ? S'agissait-il de fournisseurs locaux ? Ces fournisseurs avaient-ils équipé d'autres instituts scientifiques universitaires à Strasbourg, dont l'étude d'inventaire aurait déjà été réalisée ? En tentant de répondre à ces questions, il s'agissait d'établir dans quelle mesure les collections préservées témoignaient des pratiques médicales hospitalières et universitaires mais aussi des stratégies et des moyens d'équipement déployés successivement par la France et l'Allemagne en la matière. En faisant le tri entre l'équipement standard et celui qui ne l'était pas, l'objectif était de le faire émerger tout en distinguant les éléments propres aux thématiques de recherche et d'enseignement développées de façon spécifique à Strasbourg, en les resituant dans un cadre scientifique général, au niveau national voire international.

- 20 Cette problématique générale, cadrée par ces différents questionnements, devait être traitée au moyen d'une méthodologie appropriée, notamment pour les critères de description de chaque objet. Ceux de l'Inventaire général se caractérisent par l'utilisation d'un certain nombre de vocabulaires et de thésaurus aux descripteurs normalisés et imposés¹⁹. Mais ils ne correspondent *a priori* pas nécessairement à ceux qu'ont utilisés les membres de l'association lorsqu'ils ont établi leur modèle de fiche d'inventaire, testée sur une soixantaine d'objets²⁰.
- 21 Certes, les fiches d'inventaire informatisées ainsi obtenues comportent un grand nombre d'informations dont le contenu correspond aux critères descriptifs de l'Inventaire général et auraient certainement pu être reprises²¹. En revanche, les rubriques portant sur la désignation de l'objet et correspondant à une double nomenclature, totalement étrangère au système de l'Inventaire, auraient dû faire l'objet de passerelles et de liens à construire, l'association ayant exprimé le souhait de les conserver. La première est le code CNEH (code national de l'Équipement hospitalier)²² : utilisé à l'échelle nationale, il propose une classification par branche médicale (par exemple « 05598 » pour le tube à rayons X). Émanant à l'origine d'une logique comptable pour l'amortissement, il permet de classer le matériel par familles puis par spécialités, selon les catégories médicales. La seconde nomenclature employée fait référence au code NLM (code de la U.S. National Library of Medicine), code international à deux lettres se rapportant aux principaux sujets liés aux disciplines médicales, et destiné à la classification des livres par disciplines sur les étagères des bibliothèques (par exemple : WN – radiologie, diagnostic par imagerie)²³.
- 22 L'approche choisie par les Amis des HUS avait donc l'avantage de s'appuyer sur une norme préexistante. Mais cette classification s'opérait par branche médicale, par discipline, alors que l'approche de l'Inventaire général privilégie le domaine fonctionnel. Il aurait donc fallu relever le défi d'établir des passerelles entre les systèmes en les fusionnant pour éviter les pertes d'information. Des pistes étaient déjà à l'étude : le code CNEH aurait ainsi pu être utile pour remplir la rubrique « précision sur la dénomination²⁴ » tandis que le code NLM aurait pu renseigner celle sur la « catégorie ». Cette dernière offrait la possibilité d'une recherche par des entrées qui se limitent actuellement à « médecine », « optique », « coutellerie », « métrologie », « pharmacie », « physique » ou « chirurgie » mais on aurait pu envisager de détailler par l'introduction d'autres termes, sous réserve, comme pour tout vocabulaire structuré, de ne pas créer de descripteurs inutiles ou ambigus.

- 23 Le second défi majeur sous-tendu par l'opération était celui de la prise en considération de la question du nombre. Il était bien évidemment impossible et inutile de décrire chaque objet de façon individuelle (**fig. 3**). Il apparaissait donc indispensable de constituer des séries, à traiter comme des ensembles, notamment pour l'instrumentation médicale (ex : ensemble de forceps)²⁵, tout en préservant la possibilité, au sein de ce type de dossier, de mettre en exergue l'un ou l'autre instrument particulièrement remarquable.

Figure 3



Au sein de la collection, la verrerie correspond à un nombre important d'objets souvent identiques qu'il conviendra de traiter en série.

Phot. Issenmann, Delphine. © Université de Strasbourg – Jardin des sciences, 2013.

La mise en œuvre de l'étude

- 24 L'ensemble de ces particularités devait être pris en considération au cours de la préparation puis durant la phase de mise en œuvre de l'opération. Plusieurs séances de travail eurent lieu au cours de l'année 2013, aboutissant à la réalisation d'un premier état des lieux et à la préparation d'une convention qui devait lier les différents partenaires²⁶ en définissant les contenus et les rôles de chacun.

Périmètres et attendus

- 25 Il convenait de déterminer avec précision les périmètres et attendus en termes de contenu de l'enquête.
- 26 Comme celui des collections qu'il contient, le destin physique de l'ancienne pharmacie est une préoccupation centrale pour l'association, qui espère pouvoir y établir son

« conservatoire ». Cet objectif implique la détermination d'une politique de collecte, pour le moment inexistante faute de comité scientifique, et nécessite de pouvoir recevoir et stocker des objets provenant non seulement des autres établissements hospitaliers (hôpitaux, cliniques...) de la région mais aussi de Strasbourg, qui vont continuer à être collectés au fil de l'avancée des travaux du nouvel hôpital civil.

- 27 Il devait donc être clairement établi que la collaboration de l'Université et de la région Alsace portait sur l'inventaire du matériel collecté et conservé à Strasbourg, et que le devenir du bâtiment n'entrait pas dans cette démarche, même si l'inventaire aurait pu par la suite être un outil de connaissance et de décision important dans les discussions liées au projet de conservatoire. Quant au corpus qui aurait été traité, il correspondait au périmètre de l'opération, dont les contours restaient à préciser : il concernait *a priori* les objets collectés au premier trimestre 2014 et conservés dans l'ancienne pharmacie de Strasbourg. Mais *quid* du matériel qui aurait continué par la suite d'arriver régulièrement : aurait-il impliqué des mises à jour ? Qui en aurait été chargé ? Aurait-il fallu traiter aussi le matériel qui viendrait du reste de la région ?
- 28 Dernier point important, il devait également être précisé que l'inventaire ne mènerait pas à la constitution d'une base de gestion²⁷ de la collection à laquelle les membres de l'association pourraient avoir accès, mais aboutirait à un inventaire documentaire dont la majeure partie des données – à déterminer entre les partenaires – aurait été accessible sur Internet.

Le phasage des opérations

- 29 L'ensemble de ces considérations devait être précisé dans le cadre d'une convention dont la signature aurait constitué la première étape de l'opération. Préalable nécessaire à la mise en place de l'étude sur le plan opérationnel, elle devait établir les attendus, le rôle de chacune des parties impliquées ainsi que la qualité et la propriété des données ainsi établies. Elle aurait permis, avant le démarrage réel de l'inventaire terrain, de déclencher une phase de test de la méthodologie. Pour cette dernière, plusieurs options étaient possibles : on pouvait envisager la sélection de quelques objets dans chacune des collections pour avoir un échantillonnage représentatif de la diversité de l'ensemble. On pouvait aussi commencer par une collection bien déterminée pour obtenir un corpus valorisable rapidement²⁸ ou croiser les deux approches. En parallèle à cette étape expérimentale aurait été menée une enquête méthodologique sur les opérations similaires effectuées en France et dans d'autres pays européens, notamment en Allemagne, du fait de l'histoire de notre institution, afin là encore de recueillir tous les éléments d'information utiles à la réalisation de l'étude strasbourgeoise.
- 30 En fonction des premières conclusions, il aurait été possible, dans un second temps, d'établir un cahier des charges ou cahier des clauses scientifiques et techniques (CCST), précisant le phasage et le calendrier, ainsi que les besoins techniques, notamment pour la couverture photographique. Cela aurait par ailleurs été le moment d'initier une première réflexion sur les modes futurs de valorisation de l'étude²⁹.
- 31 Ce document aurait servi de feuille de route pour la réalisation de l'étude dont le suivi scientifique aurait été assuré par un comité scientifique réunissant des chercheurs (universitaires et professionnels du patrimoine) reconnus dans les domaines du patrimoine médical et scientifique et/ou universitaire. L'association « les Amis des HUS » aurait bien entendu été associée, non seulement dans l'identification et l'expertise des

objets mais aussi dans la localisation et l'exploitation des archives et de la documentation fournissant les informations sur les instruments. Ce travail se serait également fait en collaboration avec les chercheurs du service de l'Inventaire associés à l'étude des bâtiments de l'hôpital, en fonction de l'opportunité et de la pertinence du lien entre architecture et mobilier.

La dimension humaine

La collaboration envisagée d'un point de vue théorique...

- 32 Les moyens humains mis en œuvre étaient au cœur de la phase opérationnelle de l'étude, à laquelle devait participer une chargée de recherche, référent pour le patrimoine scientifique et rattachée au Jardin des sciences, ainsi qu'un photographe professionnel qui aurait assuré, grâce au service de l'Inventaire, la couverture photographique indispensable tant à l'étude qu'à la valorisation des objets. Le rôle fondamental joué par les membres de l'association des Amis des HUS était amené à se prolonger. Très impliqués dans toutes les étapes – tri, identification et recherche documentaire sur les objets – les membres de l'association étaient considérés comme des personnes-ressources indispensables : ils fournissent l'expertise scientifique, connaissent et exploitent les fonds documentaires et archivistiques disponibles et ont le plus souvent suivi l'histoire de l'acquisition du matériel. Plus important encore, nous leur devons la sauvegarde matérielle des objets sans laquelle les collections n'existeraient pas. Ayant vu différentes générations de matériel se succéder dans leur carrière, ces personnels retraités sont souvent plus sensibles aux questions patrimoniales que leurs collègues encore en activité, suivant un scénario récurrent dans le domaine du patrimoine académique et universitaire.
- 33 Mais collaborer avec des bénévoles réunis au sein d'une association implique certaines données, que nous avons, à tort, considérées comme de simples contraintes opérationnelles. Il s'annonçait délicat de faire cadrer leur disponibilité avec les exigences professionnelles actuelles, notamment en termes de calendrier et d'horaires. Leur usage parfois limité voire totalement inexistant des nouvelles technologies pouvait les rendre difficile à joindre de façon réactive et rapide. Et le recours fréquent aux notes de lecture manuscrites réduisait et compliquait les possibilités d'échange et de partage des données. Il apparaissait enfin nécessaire, sur le plan opérationnel, d'établir une équipe restreinte de collaborateurs selon les objets traités et de déterminer le rôle de chacun au cours des différentes étapes pour garantir un maximum d'efficacité tout en évitant de mobiliser un nombre trop important d'interlocuteurs. L'accessibilité des collections devait, enfin, être facilitée par les membres de l'association, et élargie à des horaires autres que ceux pratiqués par les membres pour se rendre à l'ancienne pharmacie.

... et d'un point de vue pratique

- 34 En préparant la convention avec les différents partenaires, nous pensions nous prémunir de ces difficultés matérielles et opérationnelles. Forts de notre expérience de collaboration, largement positive, avec l'AMUSS, nous avons sans aucun doute cru que les quelques rencontres déjà organisées avec l'association pour préparer l'étude nous avaient permis d'établir une relation de confiance suffisamment solide pour avancer à notre rythme dans la réalisation du projet. C'était sous-estimer la complexité d'une telle collaboration et ce, pour plusieurs raisons.

- 35 La première tient à la relation émotionnelle, quasiment affective, qu'entretiennent les bénévoles avec le patrimoine qu'ils contribuent à constituer, au point qu'on peut souvent parler d'une véritable appropriation des collections. Mais comment ne pas développer de tels sentiments, mêlant fierté et passion, lorsque l'on a sauvé des objets, avec lesquels on a parfois travaillé durant toute une carrière ?
- 36 Cette passion, moteur de tout bénévole, brouille parfois les débats, particulièrement lorsqu'il est question de savoir qui est compétent pour travailler sur ces collections. Comment arbitrer en effet entre l'ancien praticien bénévole, véritable sauveteur et inventeur de l'objet patrimonial, dans un champ dont il peut être expert, et le professionnel du patrimoine chargé de l'inventorier, de l'étudier, de le préserver et de le valoriser ? Question en réalité sans réponse et qu'il conviendrait plutôt de reformuler en parlant plutôt d'un passage de relais du premier type d'acteur au second. Cette phase de transition, qui doit s'effectuer sans exclusion définitive, reste délicate et nécessite que le rôle de chaque partenaire soit bien établi et que tous soient véritablement prêts à la collaboration et aux concessions qu'elle implique.
- 37 C'est sans doute parce que nous n'avons pas su prendre en compte ces deux dimensions que nous ne sommes pas parvenus à signer la convention de partenariat. Nous avons été invités par le service de l'Inventaire du patrimoine de la région Alsace à présenter le projet d'étude dans le cadre du programme de conférences de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace (SCMHA)³⁰, en février 2014. Il s'agissait d'une démarche professionnelle visant, dans un cadre universitaire délimité, à informer pairs et collègues – conservateurs, historiens, archéologues – d'une actualité scientifique. Cette intervention a néanmoins été mal interprétée par une partie des membres de l'association qui y ont vu un acte de communication unilatérale sur les résultats de l'étude vis-à-vis du grand public et ont alors souhaité mettre fin de façon immédiate au processus de collaboration que nous étions en train d'initier. Sans doute donnée de façon prématurée, cette conférence a en réalité révélé l'absence de consensus quant à la manière de présenter l'opération, et notamment les acteurs impliqués et leur rôle respectif. Pressée par l'enthousiasme de travailler sur un ensemble si exceptionnel, nous n'avons peut-être pas pris suffisamment le temps d'expliquer quel était réellement notre objectif et ce en quoi consistait concrètement notre démarche. Mais nous avons également été confrontée à ce qui fait parfois le lot des associations : leur organisation interne n'est pas toujours clairement posée, et les problèmes de locaux, la baisse des vocations ou encore le non-renouvellement des adhésions dû au vieillissement des membres peuvent venir renforcer la fragilité institutionnelle et matérielle de ces structures.

Conclusion

- 38 Dans notre cas, aucun compromis n'a pu être trouvé dans l'immédiat pour mettre fin au désaccord³¹. Si nous espérons un jour pouvoir trouver un terrain d'entente, nous concluons en exposant les enseignements que nous tirons d'ores et déjà de cette expérience malheureuse.
- 39 Le premier correspond à la nécessité de trouver le bon rythme : entre le temps long de la constitution d'une collection, la disponibilité des bénévoles, souvent retraités, et le temps

maîtrisé imparti pour les projets conduits dans un cadre professionnel, il faut s'efforcer de trouver un fragile équilibre.

- 40 Deuxièmement, il est fondamental que chacune des parties apprenne à se connaître : nous sommes allées à plusieurs reprises rencontrer les membres de l'AHUS pour faire leur connaissance, observer leur travail, leur mode de fonctionnement et bien évidemment leur collection. Mais nous aurions dû les convier sur notre terrain en les invitant à venir dans nos locaux, pour qu'ils prennent conscience de ce qui fait notre mission au quotidien sur les collections et le caractère professionnel de celle-ci.
- 41 Il aurait alors été possible d'instaurer un partenariat basé sur des relations de confiance et d'estime mutuelles, où le bénévole ne prétend pas posséder des compétences que les professionnels du patrimoine ont acquises après des années d'études et d'expérience, et où le professionnel ne se pose pas en unique sauveur du patrimoine, balayant d'un revers de la main, du haut de sa qualification, des années d'investissement.

NOTES

1. - Le Jardin des sciences a pour mission essentielle de proposer, animer et coordonner des activités de diffusion de la culture scientifique et technique. Assimilé à un service central, il a également dans ses prérogatives l'étude et la valorisation du patrimoine universitaire dans son acception la plus large. Pour plus d'informations sur les activités du Jardin des sciences, voir le site : <http://jardin-sciences.unistra.fr/> [consulté le 09/11/2016].
2. - L'AMUSS a collecté près de 450 instruments scientifiques provenant de la collection du Dr Charles Marx (1920-2007), professeur à l'institut de physiologie. Les objets ont été inventoriés suivant la méthodologie de l'Inventaire général et les notices issues de cet inventaire versées sur les bases nationales mais aussi sur le portail dédié au patrimoine scientifique et technique de l'université : <http://www.hp-physique.org/sdx/sriaulp/main.xsp> [consulté le 09/11/2016].
3. - Sur l'histoire de l'association, voir SCHOSSIG, Charles. « L'inventaire, prémices d'une sauvegarde ». *Histoire et Patrimoine hospitalier - Mémoire de la médecine à Strasbourg* (revue de l'association « les Amis des hôpitaux universitaires de Strasbourg » et du département d'Histoire de la médecine, n°17, 2006, p. 16-23.
4. - Il a pris en 2006 le nom de « petits conservateurs du patrimoine hospitalier des Amis des HUS ».
5. - Ce travail s'effectue en collaboration avec la Fédération des associations pour l'étude et la mise en valeur du patrimoine hospitalier de la santé en Alsace (FAEPHSA). Cela implique à terme la récupération de collections provenant des HUS mais aussi d'établissements médicaux, publics ou privés, de Mulhouse et Colmar. Ce mode d'enrichissement des collections n'est pas sans conséquence, nous le verrons, sur la définition du périmètre de l'étude d'inventaire.
6. - Ces familles, au nombre de 25, correspondent aux grandes catégories d'instrumentation (par exemple « obstétrique », « matériel d'anesthésie »).
7. - Ce matériel était destiné à la fabrication sur place de potions et de sirops. Il a servi jusque dans les années 1980 pour la partie la plus récente.
8. - La revue, bisannuelle, est tirée à mille exemplaires.

9. - Des objets avaient déjà été exposés de façon ponctuelle sur différents sites en Alsace au cours de manifestations publiques mais l'année 2012 marque le début d'une présentation d'ensemble de la collection. Le contenu des cartons qui n'a pas été exploité dans le cadre de ce projet a fait l'objet d'une autre exposition à Marlenheim durant l'été 2013, intitulée « Quand l'Alsace se soignait ».
10. - En se fondant sur sa propre terminologie, l'association a établi une fiche d'inventaire et a ainsi testé son dispositif en traitant une petite soixantaine d'objets avec le logiciel Filemaker.
11. - Une étude architecturale du site hospitalo-universitaire est en cours, menée par Olivier Haegel, chercheur au service de l'Inventaire.
12. - Parmi elles, on peut citer la récente publication de synthèse de l'Inventaire général du patrimoine culturel, réalisée à partir de l'étude menée à l'échelle de la France. LAGET, Pierre-Louis, LAROCHE, Claude, DUHAU, Isabelle (dir.). *L'Hôpital en France. Histoire et architecture*. Lyon : Lieux-Dits, 2012.
13. - Pour Strasbourg, on peut citer : DURAND de BOUSINGEN, Denis. *L'Hôpital de Strasbourg, une ville dans la ville*. Strasbourg/Illkirch-Graffenstaden : Hôpitaux universitaires de Strasbourg/Le Verger, 2004.
14. - Voir notamment LE MINOR, Jean-Marie. *Les sciences morphologiques médicales à Strasbourg du XV^e au XX^e siècle*. Strasbourg : Presses universitaires de Strasbourg, 2002.
15. - Parmi les ouvrages publiés par la communauté de chercheurs du département d'Histoire des sciences de la vie et de la santé, on peut citer : BONAHE, Christian, DANION-GRILLIAT, Anne, OLFF-NATHAN, Josiane, et al. (dir.). *Nazisme, science et médecine*. Paris : éditions Glyphe, 2006 (rééd. 2015) ou BONAHE, Christian. *Instruire, guérir, servir. Formation, recherche et pratique médicales en France et en Allemagne pendant la deuxième moitié du XIX^e siècle*. Strasbourg : Presses universitaires de Strasbourg, 2000.
16. - Voir le recensement des collections médicales établi par le musée proposé dans la rubrique Liens sur le site : <http://www.ingolstadt.de/dmm/index.php?id=2> [consulté le 09/11/2016].
17. - Base de données du ministère de la Culture présentant les objets mobiliers étudiés par tous les services régionaux de l'Inventaire général et ceux protégés au titre des monuments historiques. Voir : <http://www.culture.gouv.fr/culture/inventai/patrimoine/> choisir « mobilier ».
18. - Signalons l'exception notable de la collection de physique biologique. Cet ensemble est, compte tenu des informations que nous possédons, *a priori* le seul qu'il soit possible de rattacher à un édifice ayant fait l'objet d'une monographie dans le cadre de l'étude architecturale de l'hôpital, avec les étuves, autoclaves et stérilisateur protégés au titre des monuments historiques.
19. - Seul ce parti permet de produire des informations comparables et exploitables automatiquement sur l'ensemble du territoire.
20. - Cette opération n'a pas été poursuivie car elle nécessitait un temps important de saisie et l'association a jugé préférable de se consacrer à la poursuite du tri et de l'identification d'un maximum d'objets. Il faudra néanmoins récupérer les données sans perte d'information.
21. - Il s'agit des champs suivants : matériaux, dimensions, année d'invention, année de fabrication, période d'utilisation, fabricant, état de conservation, propriétaire, localisation, mode d'entrée, provenance, catégorie, description, bibliographie, sources et rédacteur.
22. - NB : le code CNEH employé par les Amis des HUS est une ancienne version (à 5 chiffres) qui a évolué en 2010 vers une nouvelle numérotation, totalement différente (lettres suivies de chiffres). Des tableaux de correspondance sont néanmoins disponibles sur Internet.
23. - NB : ce code est actualisé tous les ans et est lui aussi accessible en ligne.
24. - Le vocabulaire de la désignation des objets comporte actuellement différentes entrées permettant de traiter le patrimoine médical (hors mobilier) mais celui-ci devra être enrichi au fur et à mesure de l'étude dans le cadre d'un travail collaboratif avec le ministère de la Culture et

de la Communication. Ce dernier gère le référentiel national, mis à la disposition en *open data* de tout service ou institution patrimoniale qui souhaiterait les utiliser, voir : <http://data.culture.fr/thesaurus/page/ark:/67717/T69>.

25. - D'autres types de regroupement sont bien entendu possibles : ensembles par discipline, par personnalité, par lieu... si la provenance des objets a pu être identifiée.

26. - L'Université de Strasbourg, le service de l'Inventaire du patrimoine de la région Alsace, les HUS et l'association « Les Amis des HUS » devaient en être les signataires.

27. - La base de données documentaire ainsi constituée aurait pu néanmoins servir de point de départ à une base de données de gestion matérielle des collections dont elle aurait pu alimenter certains champs. Mais celle-ci aurait dû faire l'objet d'un développement spécifique car elle n'est pas incluse dans la démarche d'inventaire.

28. - La collection de physique biologique ou celle du mobilier médical en étaient les meilleurs exemples. On aurait pu aussi traiter les autoclaves et étuves protégés au titre des monuments historiques, ainsi que le matériel de distillation plus contemporain, qui, lui, risquait d'être démonté, voire détruit.

29. - Cela aurait pu prendre la forme d'une publication sur le patrimoine de l'hôpital, en lien avec les projets actuels menés au sein des HUS.

30. - Fondée en 1855 et reconnue d'utilité publique en 1865, la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace s'est donnée pour mission la sauvegarde, la mise en valeur et l'étude du riche patrimoine archéologique, architectural et historique de la région. Voir le site : <http://www.scmha.fr/> [consulté le 15/11/2016].

31. - L'AHUS a souhaité entreprendre seule l'inventaire, sans écarter la possibilité de solliciter le service régional de l'Inventaire si le besoin se faisait sentir de disposer d'une assistance informatique. Mais compte tenu de son partenariat avec le Jardin des sciences, le service a estimé que cette piste n'était pour le moment pas prioritaire.

RÉSUMÉS

Depuis bientôt dix ans, l'Université de Strasbourg, à travers l'action du Jardin des sciences, inventorie et valorise son patrimoine tant architectural que mobilier, dans le cadre d'un partenariat avec le service de l'inventaire du patrimoine de la région Alsace. Les collections médicales rassemblées par l'Association des amis des Hôpitaux universitaires de Strasbourg se présentaient comme un nouveau champ d'investigation. C'est dans cette perspective qu'une démarche de collaboration a été initiée entre l'association, le Jardin des sciences et le service de l'inventaire. De par son volume (plus d'un millier d'objets), la diversité de nature (instruments, appareils, mobilier, etc.) et d'origine de ses composants, cet ensemble posait un certain nombre de questions : la première étape de cette démarche a donc consisté à préparer de façon très précise l'opération, tant du point de vue méthodologie qu'opérationnel. Mais le rapprochement n'a pas pu être poursuivi, révélant la complexité d'un travail collaboratif impliquant le monde associatif. Après avoir brossé un rapide paysage des inventaires portant sur les collections médicales en France permettant de contextualiser l'opération que nous nous apprêtons à mener, puis effectué une présentation du corpus et de ses phases d'étude, c'est plus particulièrement l'analyse des défis et des causes de l'échec du projet qui seront exposées lors de cette présentation.

For almost ten years, the University of Strasbourg has been carrying out an inventory and interpreting its heritage through the action of the Jardin des Sciences, in partnership with the Service de l'Inventaire du patrimoine culturel (regional cultural heritage service) of Alsace. The medical collections constituted by the association of friends of the Strasbourg University Hospitals (AHUS) emerged as a novel field of investigation and research, and a collaborative approach was set up between the association, the Jardin des sciences and the Inventory service. Due to its volume (more than a thousand objects), the diversity of nature (instruments, apparatus, items of furniture etc.) and the different origins of the artefacts, the ensemble raises a number of issues. The first stage in this process was therefore to prepare the operation very precisely, both in its methodological approach and its operational perspective. In the end the partnership could not be properly finalized, an illustration of the complexity of collaborative work involving institutions and associations. After an overview of the inventories of medical collections in France, in order to contextualize the Strasbourg operation and a presentation of the corpus itself and its study phases, article will focus on analysing the main challenges of the project and why, in the end, the project failed.

INDEX

Keywords : medical collections, scientific heritage, partnerships, inventory, associationIntroduction

Mots-clés : collections médicales, patrimoine scientifique, partenariat, inventaire, association

AUTEUR

DELPHINE ISSENMANN

Chargée de l'inventaire et des collections, Jardin des sciences de l'université de Strasbourg
delphine.issennmann@unistra.fr